

Bulletin d'information de Briis-sous-Forges

Briisinfos

n°87 • décembre 2015



Inauguration des Jardins municipaux

Page 6



La Brocante : le grand rendez-vous de l'automne

Page 10



Votre forfait Navigo devient "toutes zones"

Page 12



Une jeune briissoise primée au Festival d'Angoulême

Page 13

Envie d'acheter dans le neuf ?

Concrétisez votre projet
avec un appartement
en plein cœur de Briis ?

5 appartements de 41 à 105 m² (2 et 3 pièces)
au 1^{er} étage de la Maison de santé



Renseignements :

Maire de Briis-sous-Forges

Place de la Libération

91640 Briis-sous-Forges

tél : 01 64 90 70 26

mail : accueil@briis.fr

Agence immobilière de Forges

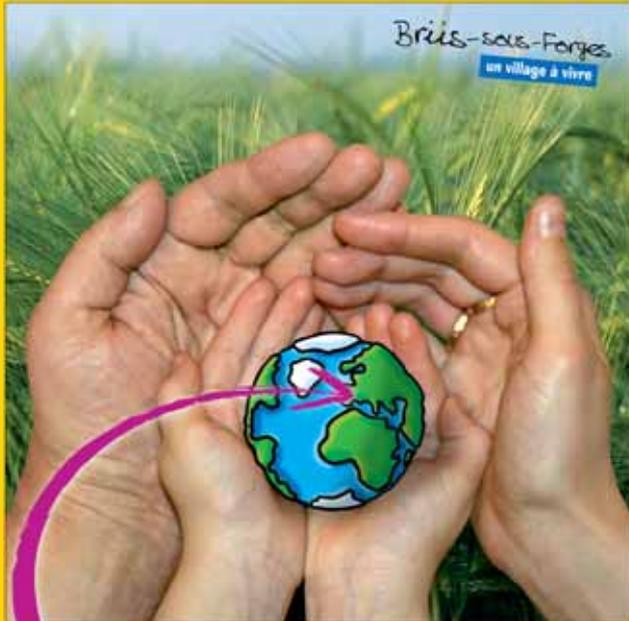
5, rue du Docteur Babin

91470 Forges-les-Bains

tél : 01 64 91 12 54

www.agence-forges.com

La Conférence Climat et les politiques publiques locales



Ici, Briis-sous-Forges agit pour un développement solidaire, humain et durable

Visuel des vœux de Briis 2008.

À l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes à la veille de l'ouverture de la Conférence internationale sur le Climat, organisée sous la présidence de la France et sous l'égide de l'ONU. L'humanité a une nouvelle fois rendez-vous avec son avenir. Un nouvel échec serait désastreux.

Au moment où vous lirez ce billet, vous saurez si les États sont parvenus à trouver un accord pour limiter le réchauffement à 2 °C au plus, sur la base de principes de solidarité et d'équité.

Après les odieux et lâches attentats terroristes en France et dans le monde, un enjeu majeur s'impose à tous : construire un monde solidaire, qui place en son cœur le développement humain durable, la coopération et la paix.

Ajouter aux malheurs de la guerre et des actes barbares, à la misère et à la pauvreté dans le monde, les conséquences dramatiques d'un réchauffement proche des 3 °C serait porteur de périls humains et sociaux dramatiques. **Trop d'intérêts sont en jeu, pour les vies humaines et le sort des futures générations.** Il y a urgence à agir pour garantir un monde viable pour toutes et tous, en réduisant les inégalités sociales et environnementales.

Cette mobilisation générale a besoin d'un accord entre les États qui fixe les règles et les objectifs. Mais la réalisation se traduit très concrètement dans les territoires où agissent les citoyens, les entreprises et les collectivités territoriales.

À Briis, en appui sur notre bilan carbone réalisé en 2010, nous nous inscrivons dans l'objectif de réduction de l'utilisation des énergies carbonées qui émettent la majeure partie des gaz à effet de serre : rénovation et isolation des bâtiments anciens, construction de logements à basse consommation d'énergie et d'éco-quartiers, construction de nouveaux équipements publics aux normes Haute Qualité Environnementale ou encore, acquisition de véhicules hybrides.

Nous nous inscrivons dans la même démarche lorsque nous mettons tout en œuvre pour développer les emplois de proximité afin de réduire les déplacements, ou bien lorsque nous créons toutes les conditions pour développer les transports en commun grâce à l'extension de notre gare autoroutière.

C'est également la même logique qui préside au renforcement de notre trame verte, avec la multiplication des plantations et la création de nouveaux jardins, avec la préservation et le développement de la biodiversité. C'est à la fois une question climatique directe, d'action des végétaux dans les processus de gaz à effet de serre, et un enjeu de qualité de vie pour tous.

Au fond, ce sont toutes nos politiques publiques qui s'articulent autour d'une démarche globale de développement solidaire, humain et durable.

Bernard VERA
Maire de Briis-sous-Forges

Echos de l'été

des enfants et des jeunes Briissois



Pendant les vacances les enfants ont participé aux activités à leur rythme. La place du jeu, de la détente, du rire, de l'imaginaire sont toujours notre priorité.

L'enfance et la jeunesse sont au cœur des préoccupations de la municipalité tout au long de l'année. Cet été, tous ceux qui ont été confiés au centre de loisirs municipal, aux centres de vacances proposés par la commune ou au service jeunesse ont bénéficié de programmes d'activités de loisirs éducatifs particulièrement appréciés.

À la Maison des Enfants

Au mois de juillet, la section maternelle a pu voyager "Au pays des Indiens", se prendre pour "Astérix et Cléopâtre", crier "Vive les vacances d'été", et apprendre que "Rien ne se perd, tout se trans-

forme". La section Élémentaire, a exploré "Le pays des cow-boys", fait un "Voyage autour du monde", concouru pour savoir "Qui remportera la victoire, et comprendre comment "Rien ne se perd, tout se transforme".

En août, les sections maternelle et élémentaire, ont participé aux "Jeux drôlympiques", "Les émotions mis en scène", "En route pour la jungle", "À la Découverte de la Maison des Enfants", "Super grands jeux".

Il y en avait pour tous les goûts ! Sans oublier les sorties très attendues et en adéquation avec les thèmes proposés comme la Mer de sable, les deux sorties au cinéma, la base de loisirs les Étangs de Hollande, le stage d'arts plastiques de trois jours avec un intervenant extérieur, la base de loisirs Dundee Parc, et pour finir l'été un spectacle à la salle communale "Qui veut la peau de la petite souris".



Nous avons eu la joie d'accueillir 228 enfants qui ont fréquenté régulièrement les centres de loisirs maternel et élémentaire : dont 125 enfants en maternelle et 100 en élémentaire.

*Véronique Moty,
Directrice de la Maison des Enfants*

Les centres de vacances

Certains parents ont choisi avec leurs enfants un départ en centre de vacances pour leur permettre de quitter Briis et de partager la vie collective en séjour d'une ou de deux semaines principalement en juillet. Ainsi 29 jeunes Briissois de 6 à 15 ans sont partis avec Evasion 91 en Ardèche, Auvergne, Haute-Savoie, Normandie, Vendée et même en Sicile. Ils sont revenus avec de beaux souvenirs à partager en famille.

Claudine Chappe

À la Maison des Jeunes

À la MJC comme sur toute la France, le mois de juillet a été chaud. Les jeunes ont donc pu profiter pleinement de toutes les activités baignade avec leurs animateurs préférés...

"Aquaboulevard" en soirée fait toujours l'unanimité auprès des jeunes. Certains deviennent très bons au jeu de la corde...



À la base de loisirs du Port aux cerises, les jeunes se sont essayés aux échasses urbaines.

La sortie "Astérix" s'est faite sous un soleil de plomb, les amateurs de grand splash ont pu s'en donner à cœur joie...



Encore de l'eau et du soleil lors des sorties aux étangs de Hollande pour profiter de la baignade, des pédalos et des canoës. Après la baignade, il faut bien se restaurer un peu autour de quelques crêpes. Quoique ça n'ait pas l'air facile, facile...

Et pour finir le mois en beauté, une journée à Deauville avec les mouettes et la guitare. Il est l'heure de passer à la baignade. Thomas vérifie la bonne température de l'eau, juste les coudes, c'est très bien. Le soleil s'est caché, il faut se réchauffer avec un peu de sport.



Et enfin faire une pyramide avant de repartir... Attention pyramide à quatre étages, sans entraînement, c'est très très chaud.

*Sophie De Sousa,
Directrice de la Maison des Jeunes
et de la Vie associative*

Rue Patton : inauguration des Jardins municipaux



Depuis début 2013, un groupe de travail rassemblant élus et habitants volontaires a travaillé sur ce projet..

Un des 10 projets phares de notre programme vient de voir le jour. Les jardins du centre ville, ouverts au public depuis août 2014 ont été inaugurés le 19 septembre de cette année.

C'était la fête au 19 rue Patton, où tous les Briissois étaient conviés. Après une écoute attentive des allocutions, habitants, élus et jardiniers se sont retrouvés autour d'un apéritif, agrémenté de mets préparés par les bénévoles avec les produits du jardin.

Puis les visiteurs ont pu se promener dans les deux jardins et profiter du travail accompli par la municipalité et l'équipe de bénévoles depuis le début du projet. La toute nouvelle passerelle construite cet été a été particulièrement appréciée. Elle permet d'accéder au sous-bois en cheminant parmi les plantes aromatiques, les légumes et les fleurs du jardin médiéval.

La création de ces jardins est le fruit d'une volonté d'ouvrir un espace public convivial, ouvert à tous et au fonctionnement participatif. C'est en 2003 qu'a été acquise la propriété du 19 rue Patton compo-

sée d'une maison, d'une grange et d'un jardin clos de murs. En 2006 une parcelle de terrain appartenant à M. Gentilini est venue compléter ce premier ensemble dans son prolongement.

Début 2013, un groupe de travail a été mis en place rassemblant élus et habitants volontaires en collaboration avec Cécile Albert, paysagiste briissoise.

L'idée de deux jardins attenants a pris forme, le premier d'inspiration médiévale, le deuxième, un sous-bois favorisant la biodiversité. Les travaux de structuration ont ensuite pu débuter.

Deux ouvertures sont percées pour relier ces espaces. La plus large permet le passage des véhicules d'entretien, la plus étroite est prolongée par la passerelle qui enjambe une différence de niveau pour descendre doucement dans les bois.

La construction des jardinières, la plantation des arbres fruitiers, la clôture en brande de bruyère et tout récemment l'installation de la passerelle de liaison



entre les deux jardins ont été confiées à l'entreprise briissoise Abélia paysage.

Les services techniques ont, quant à eux, réalisé l'ensemble des cheminements et la pose des bancs dans les deux jardins.

En mai 2014, les premières plantations ont été effectuées dans les jardinières. Cet espace a ensuite ouvert ses portes aux habitants dès août 2014.

Ces jardins ont la particularité d'être gérés et entretenus par un groupe de bénévoles, et d'être ouverts au public tous les jours de 8h à 20h. Comme l'a dit Bernard Vera dans son allocution, ce sont des jardins 100% briissois. Chacun peut au grè de ses prome-

nades et des saisons y déguster fraise, tomate, ou poire ou tout simplement s'y détendre et profiter de la nature environnante.

Le premier jardin continue à s'enrichir petit à petit grâce aux apports de ses nombreux amis et jardiniers. Le sous-bois, quant à lui, nécessite un peu plus de temps afin de permettre à la flore indigène de se développer, étape essentielle qui permettra ensuite à de nombreux insectes d'y trouver gîte et couvert. Il est prévu d'y réimplanter des végétaux d'espèces locales afin d'enrichir la strate arbustive.

L'installation d'un récupérateur d'eau de pluie viendra en complément du puits afin de faciliter l'arrosage des nouvelles plantations du sous-bois. Des bacs à compost remplaceront notre tas de compost.

L'ensemble du 19 de la rue Patton est site pilote du projet "phyt'eaux cités" dans lequel la commune s'est engagée afin d'atteindre l'objectif de zéro produit phytosanitaire. Aucun produit chimique n'y est donc utilisé.

Le petit groupe de jardiniers s'est agrandi et compte désormais une trentaine de participants. Le groupe jardin est ouvert à tous, et vous pouvez le rejoindre en prenant contact avec la MJC ou avec un de ses membres présents au jardin le 1^{er} samedi matin et le 3^e mercredi matin de chaque mois.

*Christiane Lépissier,
Conseillère municipale
déléguée aux Enjeux écologiques*

L'idée de deux jardins attenants a pris forme, le premier d'inspiration médiévale, le deuxième, un sous-bois favorisant la biodiversité.



Et de deux rentrées, avec les nouveaux rythmes scolaires



Mardi 1^{er} septembre. Il faisait beau, les enfants arboraient fièrement leur cartable et une atmosphère de joie mêlée d'une pointe d'inconnu régnait aux portes des écoles.

Comme chaque année, les enfants ont leur lot de nouveautés avec évidemment les nouveaux professeurs à qui nous souhaitons la bienvenue.

Cette rentrée aurait pu être comme les autres mais il n'en est rien. Il y a un proverbe qui dit : Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village. À Briis, nous avons appliqué ce principe et l'ensemble des acteurs locaux de l'éducation a travaillé à l'évolution du temps scolaire pour qu'il soit vraiment organisé autour des enfants et de "leurs rythmes".

Le résultat de ce travail riche : une nouvelle organisation de la semaine. Si ces changements peuvent paraître banals, il n'en est rien.

Le maintien des horaires d'accueil, la réduction de la durée de la pause méridienne à 1h45 afin de mieux respecter le rythme des maternelles et

les temps des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) répartis en deux séances d'1h15 par semaine en fin de journée, sont des éléments qui devraient rendre plus doux et plus bénéfique le temps scolaire.

À l'heure où la baisse des dotations de l'État atteint 58 000 € pour notre commune en 2015, à l'heure où le transfert de charges entre l'État et les collectivités locales s'accroît, ces changements qui nécessitent un taux d'encadrement plus élevé et le maintien de la gratuité des NAPs représentent un véritable engagement politique en direction des enfants de Briis et de leurs parents, de la part de l'équipe municipale qui en profite pour leur souhaiter une bonne année scolaire.

Emmanuel Dassa

Emmanuel Dassa

Maire-adjoint, chargé de la Vie scolaire

**“L'éducation est
l'arme la plus
puissante pour
changer le monde”**

Nelson Mandela

Hausse des températures va de pair avec chaleur humaine



Dès l'annonce par Météo France, fin juin, d'un épisode de canicule début juillet, le plan "Alerte Canicule" s'est déployé au sein de notre municipalité.

Une dizaine d'ânés se sont inscrits pour pouvoir bénéficier de l'aide et de la vigilance d'un groupe constitué de bénévoles et d'élus.

Ces derniers ont pris contact régulièrement par téléphone ou sont passés vérifier que la chaleur n'était pas un danger pour ces personnes, rappelant les signaux d'alerte dont il faut tenir compte tels que les crampes, une fatigue inhabituelle, des maux de tête, des vertiges ou nausées. Et, de ce fait, vérifier que l'hydratation et l'apport de nourriture sont suffisants, que les efforts physiques ne sont pas trop nombreux, que la maison ou l'appartement reste au frais.

Nous retiendrons deux témoignages des personnes appelées ou visitées :

"La personne qui passait vérifier que tout allait bien ne manquait pas de m'appeler et est passée les jours de pic de chaleur. Elle est même venue avec sa fille qui, le dernier jour m'a rapporté un petit souvenir. J'ai été très touchée par autant de gentillesse."

"C'était très bien : toujours un petit mot gentil et un bonjour quand j'étais dans mon jardin les jours où il faisait moins chaud".

C'est dans ce contexte de chaleur humaine que se sont établies ces rencontres, rassurantes tant pour les personnes concernées que pour leur famille.

Un grand merci à ceux et celles qui ont participé à cet élan de solidarité.

Valérie Vervisch
Conseillère municipale

Selon l'INVS (Institut de Veille Sanitaire) les épisodes de canicule survenus à l'été 2015 "confirment que la chaleur demeure un risque important pour la santé en France. Le déclenchement des actions recommandées par le Plan national canicule (PNC) est donc essentiel pour protéger la population et limiter l'impact sanitaire", souligne encore l'organisme

**"Il n'existe pas
d'autre voie vers la
solidarité humaine
que la recherche
et le respect
de la dignité
individuelle."**

Pierre Lecomte Du Noüy

La Brocante :

le grand rendez-vous de l'automne



QUELQUES CHIFFRES

Les bénéfices sont répartis selon trois axes :

- 70 % sont dédiés au soutien des projets proposés par les enseignants.
- 15 % servent à développer des projets communs aux écoles.
- 15 % vont aux initiatives propres à la Caisse des Écoles.

Chiner, évaluer, collectionner... temps fort de la vie briissoise, la Brocante est un rendez-vous majeur aussi pour la Caisse des Écoles de notre village. Tous les ans, le rendez-vous est pris le premier dimanche d'octobre pour dénicher les bonnes affaires.

Cette année, les flâneurs ont été plus de 5 000 à déambuler tout au long des rues des Écoles, Fontaine de Ville et de Rentrisch. Une brocante au début de l'automne c'est quelque chose de particulier, la météo n'est pas souvent clémente mais quand les exposants finissent juste de s'installer et que le soleil arrive à percer le brouillard, un café chaud entre les mains, ils profitent de ce dernier moment de tranquillité avant de se laisser entraîner par la valse de cette journée. Pour les visiteurs, bien

couverts et partis en expédition matinale pour dénicher la perle rare ou bien en simple promenade dominicale, c'est l'occasion de passer un moment agréable en famille ou entre amis et pourquoi pas de faire de belles affaires.

Pour les bénévoles, la brocante commence bien avant ce premier dimanche d'octobre, son organisation débute en septembre, quand d'autres sont encore en vacances, il faut tout prévoir : les permanences pour la location des emplacements, les commandes et achats des nombreuses victuailles et boissons, la distribution d'ingrédients pour faire les crêpes, l'emballage des bonbons, le tracé des emplacements...

Une mobilisation sans faille de l'équipe de bénévoles

Et le fameux grand jour, tout le monde se mobilise, rendez-vous avant le lever du soleil, vêtu de son plus beau gilet jaune pour faire la circulation et orienter les exposants, il faut aussi faire couler des litres de café, ouvrir les buvettes, préparer des centaines de sandwiches, puis il y a les barbecues à lancer, les crêpes à la demande, les caisses à tenir, le Coin des chineurs

à installer et organiser... Puis les bénévoles vont se relayer sur les différents postes durant toute la journée jusqu'à la fin de l'après-midi où désinstallation et sortie de véhicules se font dans des temps record sans trop d'embouteillages et seulement quelques noms d'oiseaux.



Des moyens (supplémentaires) pour les projets des écoles

La brocante est pour les bénévoles un enjeu important, c'est la possibilité pour la Caisse des Écoles de rassembler environ 60 % des fonds qui apporteront des moyens supplémentaires aux projets pédagogiques des écoles. Chaque année il est donc vital de la réussir afin de dégager les sommes nécessaires à la concrétisation de tous les projets de l'année.

La Caisse des Écoles souhaite être présente auprès de chaque enfant au cours de sa scolarité, de son entrée à l'école maternelle au passage au collège. Elle soutient des projets proposés par les enseignants comme des sorties éducatives, permet de développer des projets communs aux écoles, organise la fête de fin d'année à l'école élémentaire où chaque élève de CM2 reçoit une calculatrice qui lui servira pour son entrée au collège et ceux des autres classes reçoivent un livre. Elle finance aussi des spectacles comme celui auquel les écoliers de l'école maternelle pourront assister en décembre.



Grâce à toutes celles et tous ceux qui consacrent un peu de temps à la préparation et au déroulement des initiatives, grâce à ceux qui réservent un peu de leur budget personnel pour les produits ou les activités estampillés Caisse des Écoles (muguet, loto, billets

de tombola, carnaval, kermesse...) la vie des écoliers de Briis s'enrichit de nombreux "plus" que chacun apprécie.

Chaque Briissoise et Briissois peut trouver sa place dans ou aux côtés de la dynamique équipe de la Caisse des Écoles. À vous de vous faire connaître, de faire savoir ce qui vous intéresserait, vous plairait... Vous pouvez aussi adhérer ! Dans les deux cas il n'est pas obligatoire d'avoir d'enfant à l'école. Dans les deux cas vous pourrez vérifier comme c'est satisfaisant d'agir pour les enfants de notre village et d'accompagner leur vie à l'école. Des traditions très briissoises que nous comptons bien perpétuer.



Mes Voisins quel talents !

Dix-neuf artistes amateurs, majoritairement Briissois se sont retrouvés en marge de la Brocante de la Caisse des Écoles pour partager leur passion. Une nouvelle fois le plaisir d'être ensemble était au rendez-vous.

Mes Voisins quel Talent !

Dimanche 4 octobre
de 10 h à 18 h
au Restaurant scolaire

Votre forfait Navigo devient "toutes zones"



Aujourd'hui le tarif unique est aligné sur les zones 1-2 et l'élargissement de la zone unique aux étudiants et à tous les jeunes abonnés à la carte Imagine R.

Grande nouveauté dans les transports parisiens. Depuis septembre 2015, suite à une décision du Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF), tout le monde paie le même prix pour se déplacer dans toute la Région parisienne.

Les forfaits "Navigo mois", "Navigo semaine", "Navigo annuel", "Imagine R Étudiant" et "Imagine R Scolaire" évoluent automatiquement en forfaits "toutes zones", sauf pour les forfaits des zones 2-3, 3-4 et 4-5.

Les forfaits "toutes zones" vous permettent de voyager, tous les jours de la semaine, en illimité sur l'ensemble du réseau d'Île-de-France (bus, métro, train-RER, tramway et T zen sauf Orlyval).

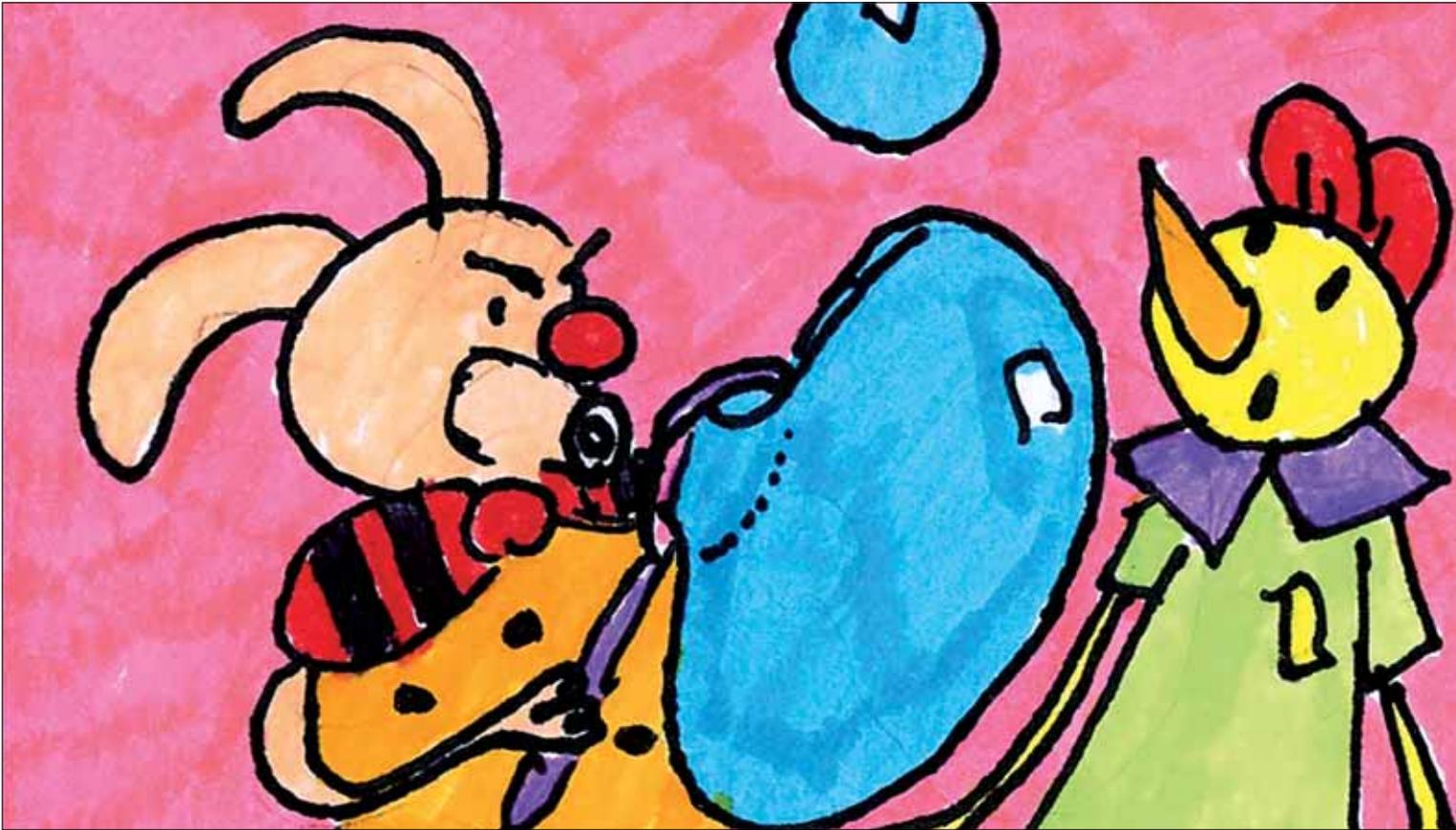
Désormais, tous les détenteurs de Pass Navigo d'Île-de-France payent 70 € leur abonnement au mois, et 770 € l'abonnement annuel. Auparavant, les tarifs étaient multiples : ils s'échelonnaient de 67,10 € pour la zone 1-2 (Paris) jusqu'à 113,20 € pour le pass couvrant les cinq zones. Tout cela est désormais remplacé par un forfait "toutes zones" qui permet de voyager tous les jours de la semaine, et en illimité, sur l'ensemble du réseau, des zones 1 à 5, en bus, métro, Transilien, RER, ou tramway. En revanche, quelques forfaits deux zones (2/3, 3/4, 4/5) subsistent. Ces abonnements de proximité étaient moins chers que 70 €.

Cette mesure va faire faire d'importantes économies aux usagers et plus particulièrement aux Brieissois pouvant aller jusqu'à environ 500 € pour les abonnés les plus excentrés, en zone 5. Un sacré gain en matière de pouvoir d'achat.

*Christophe Pieprz,
Maire-adjoint, chargé des Transports*

	Tarifs du 01/01/2015 au 31/08/2015			Tarif à partir du 1 ^{er} septembre 2015		
	Navigo annuel	Navigo mois	Navigo semaine	Navigo annuel	Navigo mois	Navigo semaine
toutes zones				770,00€	70,00€	21,25€
zones 1-2	731,50€	70,00€	21,25€			
zones 1-3	927,30€	89,20€	27,15€			
zones 1-4	1125,30€	107,80€	32,95€			
zones 1-5	1204,50€	116,50€	35,40€			
zones 2-3	676,50€	65,10€	19,80€	716,10€	65,10€	19,80€
zones 2-4	856,90€	82,50€	25,10€			
zones 2-5	993,30€	95,50€	29,00€			
zones 3-4	654,50€	62,80€	19,00€	690,80€	62,80€	19,00€
zones 3-5	795,30€	76,40€	23,15€			
zones 4-5	634,70€	60,70€	18,45€	667,70€	60,70€	18,45€

Une jeune briissoise primée au festival d'Angoulême



Le talent de Jeanne Decroix, jeune briissoise de 8 ans, a été successivement reconnu par le jury du concours de la BD scolaire "À l'école de la BD" en 2014 puis en 2015 lors de ce prestigieux événement autour de la Bande Dessinée.

En 2014, elle devient en effet "Écureuil d'or national" pour ses planches "Lapo et Popi, au cirque" et au printemps dernier, son envoi de "Lapo et Popi, la planète Bulle" à nouveau sélectionné parmi les six mille planches reçues, lui vaut encore un "Écureuil d'argent régional".

Nous nous réjouissons d'autant plus de ce succès qu'il est né à la médiathèque de notre commune grâce aux suggestions de lecture de nos bibliothécaires. Elles ont permis à Jeanne de découvrir la BD

sans texte et selon sa maman, depuis elle en dévore. Cette rencontre a orienté sa première passion pour le dessin vers la création de ce type de récit pour son plus grand bonheur.

Bravo à elle et à vous d'en profiter.

Claudine Chappe

Découvrez Lapo et Popi,
au cirque en page suivante à



LAPOT ET POPI AU CIRQUE !



JEANNE DECROIX



Jeanne Decroix

Les Fêtes de Quartiers ou le Vivre Ensemble...



Quelle que soit la forme : apéro participatif, banquet roboratif, buffet partagé... ou le moment : fin d'après-midi, soir de week-end, dimanche midi... ce sont souvent d'agréables pauses festives, des parenthèses enchantées que l'on aime retrouver chaque année.

La fête, synonyme de réjouissances et de rassemblement, est ce moment particulier et privilégié invitant à la rencontre et au partage sous le signe de la convivialité.

Tout au long de l'année, la municipalité et les associations cultivent ce plaisir d'être ensemble. C'est dans ce même élan et cette dynamique que s'inscrivent les fêtes initiées par les quartiers : selon les coutumes de chacun de ces quartiers, certains organisent ces rencontres lors de la fête nationale des voisins (courant mai), d'autres au moment de la rentrée, pour commencer l'année scolaire et la nouvelle saison sous le signe du rassemblement et de la proximité.

Ce jour-là, les voisins, toutes générations confondues, se rencontrent et partagent un repas improvisé, chacun

étant invité à apporter un plat que tous se partagent. Musiques et danses peuvent agrémenter ce moment de détente : c'est la découverte alors du talent de certains musiciens et DJ qui se révèlent.

Chacun prend le temps de discuter en toute convivialité, renforçant les liens de proximité et de solidarité et coupant avec les rythmes effrénés dus à l'activité de l'année.

C'est aussi l'occasion pour d'anciens habitants et précédentes générations de ces quartiers briissois de revenir aux sources et de faire la connaissance



Fête de quartier 2015 du chemin des Vignes



Fête de quartier 2015 des Couvaloux

avec leurs successeurs : ces anciens habitants sont les vecteurs de la mémoire et relatent anecdotes et histoires de ces endroits. Ceci pour le plus grand plaisir des conteurs et de ceux qui découvrent le passé de l'endroit où ils vivent.

Il est émouvant de regarder jouer ensemble les enfants des habitants de ces quartiers avec les enfants de couples revenus pour cette fête – eux-mêmes anciens chérubins qui se retrouvent, des années après, au même endroit que celui de leur enfance.

Le passé et l'avenir trouvent tout leur sens en ce moment de retrouvailles.

Aux Couvaloux

Cette année, dans le lotissement des Couvaloux, les enfants ont organisé un formidable jeu concours avec de jolis lots récoltés les jours précédents auprès des habitants : rires assurés pour petits et grands. Un grand bravo pour cette belle initiative dont les jeunes ont été les organisateurs et les acteurs et un grand merci à tous les participants et aux personnes qui ont

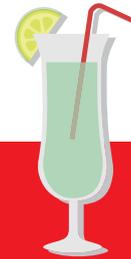
installé toute la journée du samedi l'endroit où s'est tenue cette fête.

Sans parler de la légendaire Marquissette, potion magique concoctée par ceux qui en connaissent les secrets de fabrication et qui a permis à chacun de lever haut le verre de l'amitié.

Facteurs importants de cohésion sociale à l'échelle de la communauté villageoise, la Municipalité encourage l'initiative de ces repas de quartiers en mettant à disposition du matériel (tables, chaises, barnums, barbecues ou friteuses).

Si cette fête n'a pas encore eu lieu dans votre quartier, n'hésitez pas à l'initier : elle est l'expression d'un vrai plaisir du vivre ensemble.

*Valérie Vervisch,
Conseillère municipale,
déléguée au Développement
économique*



La Marquissette ou Plaisir des Couvaloux

Pour 10 personnes.

Ingrédients : 1 orange, 1 citron, 1 bouteille de vin blanc sec (Touraine), 2 verres de rhum blanc, 250 g de sucre semoule.

Préparation :

Laisser macérer au moins une nuit, et 3 heures avant de servir, rajouter : 1 bouteille de Clairette de Die (ou Blanquette de Limoux) et 75 cl de limonade. Servir très frais.

NDLR : À boire avec modération

La fête, c'est aussi à la crèche

Sur l'île aux enfants, on aime faire la fête ! Alors quand vient l'été, au mois de juillet, avant de quitter le navire pour les vacances, on prépare toujours une dernière belle soirée, cette année elle était organisée sur le thème du cirque.



Toutes les professionnelles de la structure se sont déguisées et ont soigneusement préparé la piste : les enfants profitent de la piscine à balles, d'un parcours de funambules, de la pêche aux canards...

Autour d'un buffet exceptionnel, on fait connaissance avec les nouvelles familles et on retrouve les anciennes dans une ambiance chaleureuse et festive.

On croise des clowns, des jongleurs, des acrobates, des félins, des zèbres, une famille de dompteurs... c'est un grand charivari sous le chapiteau du Coco Circus.

Après un lâcher de ballons, on déguste une barbe à papa et longtemps après la tombée de la nuit, enfants, parents et professionnelles se donnent rendez-vous en septembre.

Il y a d'abord le temps où la commune investit, crée du neuf... Viennent ensuite les travaux d'entretien, de protection... Puis face à l'usure et aux outrages des saisons il faut engager des réparations importantes, des réaménagements s'imposent. Ces chantiers étant souvent assez lourds ils sont donc programmés à l'avance.

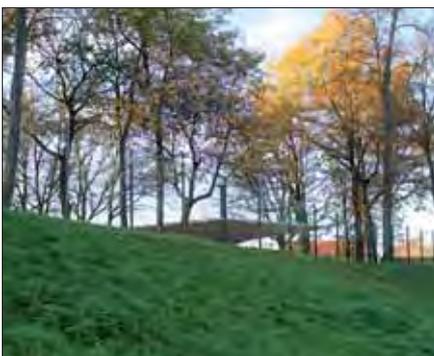
Changement des clôtures du groupe scolaire

Pour les services techniques, l'été est une période où peuvent être réalisés d'importants travaux qui ne sont pas faisables le reste de l'année. Comme traditionnellement, divers aménagements, opérations de nettoyage et réparations nécessaires ont été effectués dans les écoles et les bâtiments communaux qui connaissent à cette période une moins grande affluence pour une majorité d'entre eux.



Mais cette année un chantier plus particulier a été mené à bien au niveau du groupe scolaire : le changement des clôtures. Ce sont d'abord 185 m de grillage qu'il a fallu retirer... puis près de 100 poteaux à positionner et sceller dans des sols variés après avoir fait le nécessaire pour aménager cet ensemble de façon satisfaisante. Près de 100 panneaux ont été fixés entre ces poteaux ainsi que les divers portails nécessaires.

Désormais, les enfants bénéficient d'une meilleure protection.



Nouveaux espaces de stationnement



Par ailleurs, afin de poursuivre les engagements pris auprès des riverains de l'impasse Verdureau et du carrefour des rues Godin, Piquet, Division Leclerc pour améliorer le stationnement localement, des espaces nouveaux ont été aménagés de part et d'autre de la rue Piquet. De chaque côté de la chaussée, les espaces enherbés ont été supprimés, le sol stabilisé afin que disparaissent les

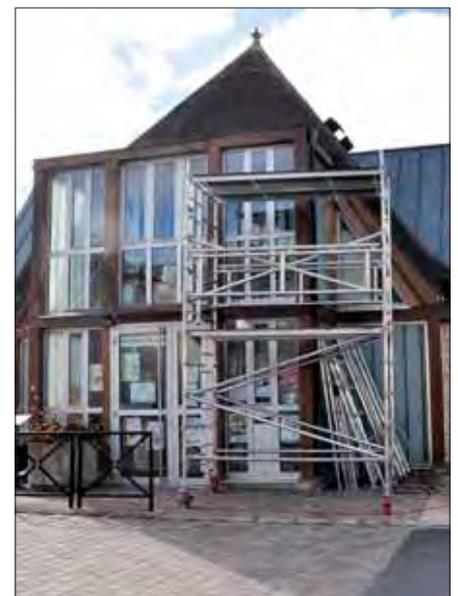


ornières. Ce sont, au total, plus de soixante tonnes de graves qui ont été étendues et compactées par les employés de la commune. Si quelques derniers aménagements restent à finaliser, c'est plus d'une dizaine de places supplémentaires qui a ainsi été mise à la disposition des riverains, des clients du garage et des patients du dentiste.

Il est regrettable que certains, par facilité, continuent à utiliser les passages piétons comme lieu de stationnement. Pour que cela cesse, le nécessaire sera fait prochainement.

La Médiathèque en travaux

Les travaux qui viennent d'être entrepris à la médiathèque avaient pour but de corriger certains défauts constatés depuis sa construction. Ces malfaçons ayant été indemnisées, il a été possible de faire intervenir des entreprises spécialisées afin de remédier à ces anomalies.



Les bois qui présentaient des fissures (des "gerces", en termes professionnels), ont été traités pour éviter les infiltrations d'eau et conserver leur intégrité. Les surfaces externes ont été poncées avant d'être lasurées. Dans le même esprit, les cadres des baies vitrées ont été réalignés et jointoyés afin d'éliminer tout pont thermique.

Quant aux stores extérieurs, ce sont les employés communaux qui les ont nettoyés afin de rendre à l'ensemble du bâtiment son éclat.

Ces travaux ont été réalisés avec le maximum de précautions pour réduire la gêne occasionnée aux usagers et au personnel. Il reste encore quelques petites interventions à venir et ainsi notre médiathèque aura retrouvé un confort intérieur et son aspect d'origine.

Bouquet final

du Concours fleuri municipal



Quoi de plus agréable pour les yeux quand nous nous y promenons ou bien que nous nous rendons dans ses commerces que le fleurissement de notre village.

Ainsi, et ceci grâce au travail des services techniques, de bénévoles et d'élus, nous pouvons déjà admirer la variété et la qualité des massifs de fleurs qui tapissent les rues, les places et le jardin participatif de notre commune.

Au label de la "3^e fleur" attribué à Briis-sous-Forges l'an dernier s'ajoute le fleurissement que nous pouvons admirer dans de nombreux jardins, balcons, devants de porte et dans le passage du 12 rue de l'Armée Patton, contribuant à l'amélioration de notre cadre de vie. Ceci



nous offre une variété de couleurs et une diversité de plantes et fleurs toutes plus belles les unes que les autres.

Ainsi, au 7^e "Concours local des jardins fleuris" auquel certains habitants se sont inscrits, les heureux gagnants sont pour la catégorie "*Jardins visibles de la rue*" :

1^{er} prix : M. et Mme Swan – 15, rue Simon de Monfort

2^e prix : Mme Mazzella – 15, place du Poutil

3^e prix : Mme Reverdy – 2, chemin des Aulnettes

et pour la catégorie "*Balcons – devants de porte*" :

1^{er} prix : M. et Mme Mariotto – 16, rue Anne Boleyn

2^e prix : M. et Mme Saulas – 10, rue Anne Boleyn

3^e prix : Mme Albert – 45 impasse d'Ardillères

Des bons d'achat dans une jardinerie leur ont été remis.

Valérie Vervisich

Conseillère municipale,

députée au Développement économique

Contribuant au rayonnement et à l'attractivité de notre village, un grand merci à toutes celles et ceux qui participent à son embellissement pour le mieux vivre ensemble.

Saint-Jean 2015 encore un succès

La Fête de la Saint-Jean est l'un des nombreux événements du mois de juin à Briis-sous-Forges, retour en images de l'édition 2015.



Les réjouissances de cette belle journée de début d'été débutent avec la Kermesse de la Caisse des Ecoles, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Détente assurée lors des tournois de pétanque de la Boule Briissoise et de foot organisés par la commission jeunesse et l'EPL, avant de découvrir les démonstrations d'associations sportives, résultat de leur travail de l'année.



Un petit creux après toutes ces activités ? Les bénévoles vous concoctent douceurs et bons petits plats pour que votre journée soit aussi le plaisir de vos papilles.



Prenez place en famille ou entre amis sur une des grandes tablées de convivialité en écoutant les rythmes entraînants du groupe Kalys...



... avant l'embrassement final du traditionnel feu dont les braises encore vives éclaireront la piste de danse de cette belle fête du début de l'été.

Forum des associations, un florilège d'activités



Le bénévolat constitue une force majeure, qui nourrit la société civile et renforce la solidarité"...* Il contribue par ailleurs au développement personnel et social des individus.

*** extrait de la résolution du 22 avril 2008 du Parlement européen**

Bien vivre dans notre village, n'est-ce pas partager, jouer, se cultiver, être solidaire, se découvrir des talents, se perfectionner, se rencontrer, profiter de la nature, échanger et être ensemble ?

Toutes générations confondues, être actif et acteur de la vie, selon ses goûts, son temps et ses possibilités tout en favorisant la transmission, en augmentant son capital bonheur et permettant de garder l'Humain au cœur de notre société.

Quel est l'évènement qui réunit en un seul lieu le temps d'une journée tous les centres d'intérêt que partagent les Briissois ? Le Forum des associations bien sûr !

Le premier samedi de septembre, une quarantaine d'associations a eu le plaisir d'accueillir anciens et futurs adhérents, pour proposer des activités de qualité adaptées à chacun.

Nouveauté appréciée cette année, une zone de démonstration partagée par la GRS, la Ludothèque et la Crèche parentale a permis aux uns de s'initier tout en admirant les démonstrations des jeunes gymnastes, et aux autres de jouer tout au long de la journée.

Le soir-même, la Municipalité a invité les bénévoles à partager un repas convivial, en remerciement de leur investissement sans faille au fil des mois. Sans eux notre village ne pourrait proposer autant d'évènements et d'activités qui font de lui un exemple de dynamisme sur notre territoire.

Cerise sur le gâteau, pour clôturer cette journée... l'évènement devenu en quelques années un symbole du lancement de la rentrée à Briis : le feu d'artifice au stade.

Des étoiles plein les yeux dès la nuit tombée... le temps suspendu... un encouragement et un souhait pour que l'année scolaire 2015-2016 soit enrichissante, belle et énergique.

Karine Sanchez

*Maire-adjointe,
chargée de la Vie locale et associative*

Des objets autour de l'eau se sont exposés à la Médiathèque



La Médiathèque en partenariat avec l'association *Les Amis du vieux Briis* vous a proposé une exposition de vieux objets du 19 septembre au 31 octobre.

Depuis l'apparition de l'eau courante il y a une centaine d'années à peine, de nombreux gestes ont disparu de notre quotidien. Un bon nombre d'objets sont progressivement devenus obsolètes : baquets, pots de chambre, boules à laver... Pourtant il y a encore quelques décennies, nos grands-parents les utilisaient dans leur vie quotidienne.

L'exposition de vieux objets autour de l'eau a durant un mois et demi invité ses visiteurs à (re)découvrir les usages d'autrefois, de la toilette à la lessive. On pouvait y voir par exemple tous les ustensiles nécessaires à la lessive au lavoir : brosses, battoirs, baquets, vieux savon... Suivaient ensuite les premières lessiveuses, qui permettaient de faire bouillir le linge afin de le désinfecter. Enfin, les toutes premières machines à laver (manuelles), apparues progressivement dans les foyers au début du XX^e siècle.

En face étaient rassemblés les ancêtres de nos fers à repasser : fers plats (chauffés dans le feu ou au gaz),

fers à charbon ou à braises, mais aussi un des premiers fers électriques.

Cette exposition a été rendue possible grâce au prêt de nombreux ustensiles par le Musée des vieux métiers de Bouray-sur-Juine, mais également grâce à des âmes généreuses qui ont bien voulu dépoussiérer leur grenier pour enrichir la sélection proposée à la Médiathèque.

En plus des visiteurs de la Médiathèque, l'exposition a profité à de nombreux enfants de l'école élémentaire, qui ont pu la visiter avec des membres de l'association *Les Amis du vieux Briis*.

Caroline Cerf,
Médiathécaire

Jusqu'au 12 décembre à la Médiathèque vous pouvez découvrir une autre exposition : Jeux de Photographie, "La chaîne", "Sérendipité" ou le hasard des superpositions de photos

Briis est une commune de moins de 3 500 habitants (lors des dernières élections municipales). Elle n'est donc pas dans l'obligation d'ouvrir les colonnes du bulletin municipal à l'opposition. Toutefois, le Maire a proposé au Conseil municipal d'offrir cette possibilité afin de favoriser l'expression démocratique de chaque groupe en fonction de sa représentativité. Nous rappelons que cette tribune est libre et que les propos n'engagent que leurs auteurs (textes originaux, sans modification, ni correction).

Unis et rassemblés, face à la barbarie

Notre pays vient de vivre l'un des pires événements de son histoire. Les attaques terroristes simultanées du 13 novembre à Paris et à Saint-Denis, revendiquées par Daesh, faisant 130 morts et des centaines de blessés, sont effroyables. La France est en deuil.

Comme tous nos compatriotes, nous sommes tous profondément indignés, révoltés et notre peine est immense.

Au lendemain de ce carnage, notre première pensée va aux victimes, à leurs familles, à leurs proches, et à tous ceux dont la vie a été menacée. Chacun en France s'en sent profondément meurtri.

Nous saluons l'action des forces de l'ordre, des secours, des urgentistes et personnels de santé et des agents territoriaux dont la mobilisation a été exemplaire ainsi que la solidarité des habitants qui s'est immédiatement manifestée.

Moins d'un an après les attentats de janvier dernier, la République est à nouveau durement frappée en son cœur.

Alors que l'État d'urgence a été décrété par le gouvernement, le renforcement des moyens de sécurité est un impératif. La ville de Briis sous Forges apporte sa pierre pour renforcer les conditions de sécurité des bâtiments publics et permettre aux Briissois de surmonter ensemble cette douloureuse épreuve.

Nous appelons les Briissoises et les Briissois à ne pas céder à la peur, à rester unis et rassemblés pour la liberté, l'égalité, la fraternité, et pour la paix.

On sait ce que visent ces assassins : diviser les Français et les pousser les

Groupe "Ensemble pour vivre Briis Autrement" Majorité municipale

uns contre les autres, selon leur origine ou leur confession, détruire les fondements de nos modes de vie, notre laïcité et notre vivre ensemble.

Nous devons refuser les amalgames et les stigmatisations. Ensemble, nous devons rejeter fermement les haines, les racismes et les divisions.

Face à cette terrible épreuve, nous sommes une multitude, de toutes opinions, à nous engager à faire front, à ne pas céder devant la terreur.

Dans ce moment tragique, la France meurtrie et blessée reste debout.

La France est touchée par la guerre et la déstabilisation qui minent le Proche et le Moyen-Orient. La lutte contre le terrorisme appelle une mobilisation redoublée et des solutions internationales.

Elle ne pourra triompher que dans la mobilisation pour un projet de société solidaire qui garantisse la cohésion sociale et qui place au cœur de tous ses choix l'émancipation humaine, les valeurs de la République et de la paix.

Bernard Vera, Maire et les élus de la majorité du Conseil municipal



Groupe "Un nouveau souffle pour Briis" Opposition municipale

Les attentats du samedi 13 novembre resteront gravés dans toutes les mémoires. Les 130 victimes n'étaient pas seulement des hommes et des femmes voulant juste passer un samedi soir heureux. Ils nous ressemblaient, ils étaient une part de nous-mêmes. En s'attaquant à eux c'est à nous tous qu'une bande armée de minables s'est attaquée. Ce ne sont pas seulement les familles et les amis qui sont endeuillés, c'est toute la Nation. Ce ne sont pas seulement des spectateurs d'un concert qui ont été ciblés, c'est toute la jeunesse qui a été visée. Ce n'est pas seulement une salle de spectacle, c'est toute la Culture qui a été attaquée. Ce n'est pas seulement un café ou un restaurant que l'on a mitraillé, c'est tout un mode de vie. Notre diversité religieuse et ethnique fait notre force, elle est sûrement leur plus grande crainte et ces événements ne doivent pas diviser mais rassembler l'ensemble des Français. C'est notre plus grande arme. Faire société, faire corps, faire face ne sont finalement qu'une seule nécessité impérieuse : tenir bon face à l'indicible et à l'innommable. Rarement nous aurons eu l'occasion de vous souhaiter avec autant d'intensité de passer des fêtes de fin d'année heureuses parmi ceux qui vous sont chers. Que l'année 2016 soit porteuse du meilleur.

**Fanny Hache
Nicolas Schoettl
Jean-Christophe Nominé**

Conseil municipal

Séance du 13 avril 2015

1. Compte de gestion 2014

Le Conseil prend acte du Compte de gestion 2014 établi par la Receveuse municipale : résultat excédentaire de 96 626,38€.

2. Compte administratif 2014

Le Conseil adopte le Compte administratif de la commune 2014 présenté par le Maire avec un résultat excédentaire de 96 626,38€.

À la majorité (pour : 20 - abstention : 3 Mme Hache, M. Nominé et M. Schoettl).

3. Compte de gestion 2014 assainissement

Le Conseil prend acte du Compte de gestion - assainissement 2014 de la Receveuse municipale qui fait apparaître un résultat global de clôture de l'exercice de 568 248,52€.

4. Compte administratif 2014 assainissement

Le Conseil prend acte du Compte de gestion - assainissement 2014 de la Receveuse municipale : résultat de 568 248,52€.

À l'unanimité (pour 22).

5. Affectation du résultat 2014 au Budget primitif 2015

Le Conseil décide d'affecter au Budget primitif 2015, comme recettes de la section d'investissement, l'excédent de la section de fonctionnement 2014 (398 884,18 €) et de reporter au Budget primitif 2015, pour la section d'investissement, le déficit d'investissement 2014 (1 496 987,90 €) et les restes à réaliser 2014 (1 194 730,10 €).

À la majorité (pour : 20 - abstention : 3 Mme Hache, M. Nominé et M. Schoettl).

6. Affectation du résultat 2014 au Budget primitif eau et assainissement 2015

Le Conseil décide de reporter au Budget primitif assainissement 2015 le déficit d'exploitation 2014 (17 603,72 €) et d'investissement (585 852,24 €).

À l'unanimité (pour 23).

7. Vote des taux

Le Conseil, décide de maintenir les taux des impositions actuels :

Taxe d'habitation 11,30 %

Foncier Bâti 19,84 %

Foncier Non Bâti 84,96 %

Les recettes seront inscrites au Budget primitif 2015 de la commune.

À l'unanimité (pour 23).

8. Budget primitif 2015

Le Conseil adopte le Budget primitif 2015, équilibré en dépenses et en recettes, fixé à 3 224 605 € (section de fonctionnement) et à 3 876 117,28 € (section d'investissement).

À la majorité (pour : 20 - abstention : 3 Mme Hache, M. Nominé et M. Schoettl).

9. Budget primitif 2015 eau et assainissement

Le Conseil adopte le Budget primitif 2015 du service de l'eau et de l'assainissement équilibré.

Section d'exploitation : 86 500,00€.

Section d'investissement : 1 648 034,18€.

À l'unanimité (pour 23).

10. Subventions aux associations

Le Conseil fixe les subventions 2015 aux associations pour un montant de 101 580€.

À l'unanimité (pour 23).

11. Tarifs des prestations municipales périscolaires pour l'année scolaire 2015-2016

Le Conseil décide de modifier les tarifs à compter du 1^{er} mai 2015.

À l'unanimité (pour 23).

12. Indemnités de gardiennage de l'église 2015

Le Conseil fixe l'indemnité versée au Prêtre en charge du secteur paroissial dont dépend la Commune à 474,22€.

À l'unanimité (pour 23).

13. Renouvellement du droit de préemption urbain

Le Conseil décide de renouveler le périmètre d'application du Droit de Préemption (DPU) sur les zones urbaines et à urbaniser du PLU approuvé le 12 novembre 2008. Le renouvellement entre en vigueur le jour où la présente délibération est exécutoire.

À l'unanimité (pour 23).

14. Convention d'objectifs et de financement CAF

Le Conseil décide d'approuver la conven-

tion qui est conclue pour une durée de un an, avec effet rétroactif, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, et impute la recette en découlant pour la commune, au budget général, et autorise Monsieur le Maire à signer les documents à venir et à effectuer toute opération que nécessite la présente délibération.

À l'unanimité (pour 23).

15. Participation à l'assainissement collectif (PAC)

Le Conseil fixe la participation à l'assainissement collectif (PAC) à compter du 1^{er} janvier 2015 de la manière suivante : Pour les constructions nouvelles :

- Pavillon : 2 652€.

- Appartement : 884€.

Pour les constructions, reconstructions, agrandissements, extensions et surélévations de bâtiments destinés aux usages ci-après : locaux industriels, locaux artisanaux, locaux commerciaux, locaux à usage de bureaux, locaux à usage d'entrepôts :

- Locaux dont la surface hors œuvre nette ne dépasse pas 100 m² : 352€.

- Locaux dont la SHON est supérieure à 100 m² : 3,5€/m²

À la majorité (pour : 20 - abstention : 3 Mme Hache, M. Nominé et M. Schoettl).

16. Tableau des effectifs

Afin de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade et la nécessité de supprimer des emplois désormais vacants, le Maire propose la suppression de quatre emplois permanents à temps complet. Le Conseil municipal décide d'adopter les modifications proposées à compter du 13 avril 2015.

À l'unanimité (pour 23).

17. Renouvellement du contrat d'assurance statutaire

Le Conseil approuve les taux et prestations négociés auprès du Centre de Gestion et décide d'adhérer au 1^{er} janvier au contrat d'assurance groupe (2015-2018) jusqu'au 31 décembre 2018. Les frais du CIG, qui s'élèvent à 0,12% de la masse salariale assurée, viennent en supplément des taux d'assurance.

À l'unanimité (pour 23).

Mairie de Briis-sous-Forges

Place de la Libération • 91 640 Briis-sous-Forges
Tél. 01 64 90 70 26 • Fax 01 64 90 79 65
accueil@briis.fr • www.briis.fr

Horaires de la Mairie

Les lundi, mercredi et vendredi :
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Les mardi, jeudi et samedi : de 9 h à 12 h

Permanence des élus (pour les urgences)

Le week-end : 06 08 58 80 94.

Horaires de la Médiathèque

Mardi : de 16 h 30 à 19 h
Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Vendredi : de 16 h 30 à 18 h
Samedi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

Horaires de la Ludothèque

Mercredi et samedi : de 14 h à 18 h
Vendredi : de 16 h à 18 h

de la Maison des jeunes et de la vie associative

Les mardi, jeudi, vendredi : de 16 h à 19 h
Les mercredi, samedi et vacances scolaires :
de 14 h à 17 h pour les 11-15 ans
de 17 h à 19 h pour les 15-17 ans

Permanence de l'assistante sociale

Tous les lundis de 13h30 à 18h.
Prise de rendez-vous obligatoire
avant le jeudi soir au 01 69 63 35 90.

Permanence juridique

Le premier samedi matin de chaque mois de 9 h à 12 h.
Inscription préalable obligatoire en Mairie.

Règles sur la taille des haies



Après une saison où les arbustes et autres végétaux composant nos haies ont fortement poussé, il est important que chacun s'assure que des branches ne dépassent pas de son terrain, vers un voisin ou sur la voie publique. À ce sujet, le Code civil (article 673) est des plus clairs :

“Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper...”

Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative.

Le droit de couper les racines, ronces et brindilles ou de faire couper les branches des arbres, arbustes ou arbrisseaux est imprescriptible.”

Quelques coups de sécateurs peuvent facilement éviter de devenir responsable d'un accident si un passant se blessait sur un branchage dépassant de votre mur ou de votre clôture.

Alors, pas d'hésitation, ne prenons pas de risque : coupons ce qui peut présenter un danger pour les autres.

*Michel Massiou
Conseiller municipal,
délégué au Cadre de vie*



La carte de **déchetterie**

L'accès à la déchetterie, gérée par le SICTOM, nécessite de disposer d'une carte nominative.

Cette carte, gratuite, n'est pas délivrée par la Mairie. Pour l'obtenir, adressez-vous au SICTOM, par courrier (demande écrite accompagnée d'une copie d'un justificatif de domicile envoyée à l'adresse suivante : SICTOM du Hurepoix - 6, rue du Buisson Rondeau - 91 650 Breuillet) ou par internet (www.sictom-du-hurepoix.fr/l-acces-pour-les-particuliers.html).

*Michel Massiou
Conseiller municipal, délégué au Cadre de vie*





6 BONNES RAISONS DE BOIRE VOTRE EAU DU ROBINET

LA NATURE POUR ORIGINE. L'eau du robinet doit ses qualités à la diversité des terrains qu'elle traverse.

SAIN. Votre eau est rigoureusement analysée, traitée et contrôlée pour vous garantir une qualité irréprochable.

AGREABLE. Son goût est testé régulièrement pour vous fournir une eau belle et bonne à boire.

RICHE. Votre eau du robinet contient des oligo-éléments, des sels minéraux et du calcium.

ÉCOLOGIQUE. Disponible chez vous 24h/24, sans déplacement, sans emballage et sans déchets, l'empreinte écologique de votre eau du robinet est très faible.

ECONOMIQUE. Le budget « eau du robinet » d'une famille de 4 personnes est de seulement 1 euro par jour en moyenne pour tous les usages : boisson, hygiène, cuisine...

ép&ia communication / Df



**POUR L'EAU, POUR VOUS,
À CHAQUE INSTANT**
www.lyonnaise-des-eaux.fr
► N°Azur 0 810 383 383

Loto

de la

Caisse des Écoles

BRIIS-SOUS-FORGES



Bulletin municipal n°87

Directeur de la publication :

Bernard Vera.

Coordinatrice de rédaction :

Leila Oumrani.

**Ont participé à la réalisation
de ce numéro :**

Caroline Cerf, Claudine Chappe,
Emmanuel Dassa, Sophie De Sousa,
Réginald Kann, Annick Ledoux,
Christiane Lépassier, Danielle Marsin,
Michel Massiou, Véronique
Moty, Christophe Pieprz, Claude
Poline, Colette Protin, Karine
Sanchez, Inès Vera, Mélina Véra,
Valérie Vervisch.

Photos et maquette :

Service communication
de la Mairie de Briis-sous-Forges.

Impression et brochage :

Print Price • Impression sur papier
labellisé PEFC issu de forêts gérées
durablement.



**Samedi 19
Décembre**

à 20h30

au Restaurant scolaire